



CALCUL DU REMBOURSEMENT AU TITRE DES GAINS EN CAPITAL POUR UNE FIDUCIE DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT—1998

- Utilisez ce formulaire pour demander un remboursement au titre des gains en capital pour une fiducie de fonds commun de placement pour l'année 1998.
- Produisez une copie dûment remplie de ce formulaire et joignez-la à la *Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3*.

Impôt en main remboursable au titre des gains en capital

Revenu imposable pour l'année	x 29 % =		a
Gains en capital imposés pour l'année, alinéa 130(3)b)	• x 29 % =		b
Impôt fédéral à payer pour l'année (montant de la ligne 1123 de l'annexe 11)			c
Impôt en main remboursable au titre des gains en capital à la fin de l'année précédente.....			1 •
Inscrivez à la ligne 2 le moins élevé des montants a, b, ou c		+	2
Somme partielle : ligne 1 plus ligne 2		=	3
Moins : Remboursement fédéral au titre des gains en capital de l'année d'imposition précédente		-	4 •
Impôt en main remboursable au titre des gains en capital, paragraphe 132(4) (ligne 3 moins ligne 4)		=	5

Rachats au titre des gains en capital

Montant de la ligne 5	x 100 ÷ 21,75 =		6
Juste valeur marchande de toutes les unités émises			7 •
Toutes les créances	+		8 •
Somme partielle : ligne 7 plus ligne 8		=	9
Coût indiqué de tous les biens			10 •
Argent en caisse	+		11 •
Somme partielle (ligne 10 plus ligne 11)		=	12
Somme partielle : ligne 9 moins ligne 12 (si le résultat est négatif, inscrivez «0»)		-	13
Total net à la fin de l'année (ligne 6 plus ligne 13)		+	14
Montants versés pendant l'année pour le rachat d'unités			15 •
Rachats au titre des gains en capital – paragraphe 132(4) (divisez le produit des lignes 14 et 15 par la somme des lignes 15 et 7)			
Montant de la ligne 15	x	Montant de la ligne 14	
		=	16
Montant de la ligne 15	+	Montant de la ligne 7	

Remboursement au titre des gains en capital

2

Montant de la ligne 16 _____ x 21,75 % =	17	
Remboursement fédéral au titre des gains en capital pour l'année (le moins élevé des montants des lignes 5 et 17) ...	18	

Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital

- Calculez un remboursement provincial ou territorial distinct pour les fiducies dont les revenus ont été gagnés dans plus d'une province ou plus d'un territoire. Faites le calcul selon la fraction du revenu total gagné dans chaque province ou territoire. Inscrivez le montant du remboursement provincial ou territorial à la ligne 19 (sauf pour l'Ontario, l'Alberta, le Manitoba et la Colombie-Britannique) et joignez la décomposition du montant.
- Effectuez un calcul distinct pour l'Ontario, l'Alberta, le Manitoba et la Colombie-Britannique. Voir ci-dessous.

Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital

Montant de la ligne 18 _____ x taux d'impôt provincial ou territorial _____ % =	19	
---	----	--

Remboursement de l'Ontario au titre des gains en capital

Montant de la ligne 18 _____ x 42,75 %	20	
--	----	--

Surtaxe provinciale (ligne 1341 de l'annexe 13)	21	
---	----	--

Surtaxe pour le remboursement au titre des gains en capital :

Ligne 20 _____ x taux de surtaxe _____ % (remarque 1) =	22	
---	----	--

Inscrivez le moins élevé des lignes 21 et 22	+	23	
---	---	----	--

Total (ligne 20 plus ligne 23)	=	▶	24
---	---	---	----

Remarque 1 : Le taux de surtaxe à utiliser est déterminé selon le montant d'impôt de base de l'Ontario payé par la fiducie (ligne 1340 de l'annexe 13) : 53 % si l'impôt de base de l'Ontario dépasse 5 217,50 \$; 20 % si l'impôt de base de l'Ontario est égal ou inférieur à 5 217,50 \$ mais dépasse 4 057,50 \$; 0 % si l'impôt de base de l'Ontario est égal ou inférieur à 4 057,50 \$.

Remboursement de l'Alberta au titre des gains en capital

Montant de la ligne 18 _____ x 44 % =	25	
---	----	--

Montant de la ligne 25 _____ x 8 % = _____	A	
--	---	--

Montant de la surtaxe payée (ligne 1441 de l'annexe 14) = _____	B	
---	---	--

Surtaxe pour le remboursement au titre des gains en capital (inscrivez le moins élevé des lignes A et B)	+	26	
---	---	----	--

Montant de la ligne 118, à la page 4 de ce formulaire	+	27	
---	---	----	--

Total (additionnez les lignes 25, 26 et 27)	=	▶	28
--	---	---	----

Remboursement de la Colombie-Britannique (C.-B.) au titre des gains en capital

Montant de la ligne 18 _____ x 50,5 %	_____	30
Surtaxe provinciale (ligne 1465 de l'annexe 14)	_____	31
Surtaxe provinciale modifiée de la ligne 40 (remarque 2)	- _____	32
Ligne 31 moins ligne 32	= _____	▶ 33
Total (ligne 30 plus ligne 33)	= _____	▶ <u>34</u>

Remarque 2 : Calculez la surtaxe provinciale modifiée (ligne 32) de la façon suivante :

Impôt sur le revenu de la C.-B. avant la surtaxe (ligne 1464 de l'annexe 14)	_____	35
Moins : le montant de la ligne 30	- _____	36
Impôt sur le revenu de la C.-B. modifié avant la surtaxe	= _____	37

Surtaxe du remboursement au titre des gains en capital :

Ligne 37 _____ - 5 300 \$ = _____ x 30 % =	_____	38
Ligne 37 _____ - 8 660 \$ = _____ x 26 % =	+ _____	39
Somme partielle (ligne 38 plus ligne 39)	= _____	40*

* Utilisez ce montant **seulement** pour le calcul du remboursement de la C.-B. au titre des gains en capital. **Ne l'utilisez pas** pour calculer les impôts provinciaux à payer à l'annexe 14.

Remboursement du Manitoba au titre des gains en capital

Montant de la ligne 18 _____ x 51 % =	_____	49
Impôt sur le revenu net du Manitoba (ligne 1403 de l'annexe 14)	_____	50
Surtaxe sur le revenu net du Manitoba (ligne 1406 de l'annexe 14)	+ _____	51
Ligne 50 plus ligne 51	= _____	52
Gains en capital imposables _____ x 4 % =	_____	53
Inscrivez le moins élevé des lignes 52 et 53	+ _____	54
Total (ligne 49 plus ligne 54)	= _____	▶ <u>55</u>

Remboursement total au titre des gains en capital

Remboursement fédéral au titre des gains en capital de la ligne 18	_____	
Additionnez le remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital des lignes 19, 24, 28, 34 et 55	+ _____	
Remboursement total au titre des gains en capital (Inscrivez ce montant à la ligne 89, à la page 4 de la déclaration T3)	= _____	▶ <u>56</u>

Remboursement de l'Alberta au titre des gains en capital

Les calculs suivants s'appliquent seulement aux fiducies qui demandent un remboursement de l'Alberta au titre des gains en capital

Impôt uniforme en main remboursable au titre des gains en capital

Impôt uniforme en main remboursable au titre des gains en capital à la fin de l'année précédente _____ | _____ 101 •

Inscrivez à la ligne 102 le **moins élevé** des montants d et e ci-dessous

Revenu imposable pour l'année _____ | _____ x 0,5 % = _____ | _____ **d**

Gains en capital imposés pour l'année _____ | _____ x 0,5 % = _____ | _____ **e** ▶ + _____ | _____ 102

Somme partielle : ligne 101 plus ligne 102 = _____ | _____ 103

Moins : Remboursement provincial uniforme au titre des gains en capital de l'année d'imposition précédente - _____ | _____ 104 •

Impôt uniforme en main remboursable au titre des gains en capital (ligne 103 moins ligne 104) = _____ | _____ 105

Rachats uniformes au titre des gains en capital

Montant de la ligne 105 _____ | _____ x 100 ÷ 0,25 = _____ | _____ 106

Juste valeur marchande de toutes les unités émises _____ | _____ 107

Toutes les créances + _____ | _____ 108

Somme partielle : ligne 107 plus ligne 108 = _____ | _____ 109

Coût indiqué de tous les biens _____ | _____ 110

Argent en caisse + _____ | _____ 111

Somme partielle : (ligne 110 plus ligne 111) = _____ | _____ ▶ - _____ | _____ 112

Somme partielle : ligne 109 moins ligne 112 (si le résultat est négatif, inscrivez «0») = _____ | _____ ▶ + _____ | _____ 113

Total net à la fin de l'année (ligne 106 plus ligne 113) = _____ | _____ 114

Montants versés pendant l'année pour le rachat unités _____ | _____ 115

Rachats uniformes au titre des gains en capital

Divisez le produit des lignes 115 et 114 par la somme des lignes 115 et 107

Montant de la ligne 115 _____ | _____ x Montant de la ligne 114 _____ | _____
 _____ | _____ =

Montant de la ligne 115 _____ | _____ + Montant de la ligne 107 _____ | _____ _____ | _____ 116

Montant de la ligne 116 _____ | _____ x 0,25 % = _____ | _____ 117

Remboursement uniforme au titre des gains en capital pour l'année (le moins élevé des lignes 105 et 117)

Inscrivez ce montant à la ligne 27, à la page 2 de ce formulaire _____ | _____ 118